

Conception préliminaire de la remise en état de la structure du pont enjambant la rivière rouge sur la route RPS 204

Phase 2 – Ce que nous avons entendu

Aperçu du projet

Le pont enjambant la rivière Rouge sur la route provinciale secondaire (PPS) 204 (emplacement n° 2431-00), fait partie du réseau routier régional du Manitoba et sert de principale voie d'accès entre la rive est de la rivière Rouge et la Ville de Selkirk. Il y circule environ 7 290 véhicules chaque jour. Son tablier de six mètres de largeur comporte deux voies de circulation et un trottoir étroit du côté nord du pont. Construit en 1935, ce pont de 88 ans dépasse de 38 ans sa durée de vie nominale. Il accuse une détérioration importante et fait actuellement l'objet d'une restriction de charge de 33 tonnes.

Le pont sur la RPS 204 est un lien vital qui enjambe la rivière Rouge, et toute fermeture ou restriction prolongée de ce lien aurait une incidence importante sur les collectivités et les activités économiques de la région. Le ministère du Transport et de l'Infrastructure du Manitoba (Transport et Infrastructure Manitoba) a lancé une étude de conception préliminaire de la remise en état de la structure du pont enjambant la rivière rouge sur la RPS 204. Deux options ont été envisagées au départ : la remise en état du pont ou son remplacement. Après avoir évalué l'aspect sécuritaire et l'intégrité du pont, l'équipe de projet a privilégié l'option de remise en état du pont.

Aperçu de la consultation

Objectifs de la consultation

Les objectifs de la phase 2 de la consultation étaient d'échanger des renseignements et de recueillir des commentaires sur le projet de remise en état du pont enjambant la rivière Rouge sur la RPS 204, à Selkirk, au Manitoba. La consultation a compris une journée portes ouvertes et des réunions virtuelles avec la Ville de Selkirk et la municipalité rurale de St. Clements.

Information sur la consultation

Pour informer le public et les intervenants de la tenue d'une journée portes ouvertes, nous avons pris différentes mesures, dont les suivantes.

- Courriels transmis à une large liste de diffusion, incluant entre autres les municipalités rurales de St. Clements et de St. Andrews, la Ville de Selkirk, les entreprises locales et le grand public.
- Envois postaux directs transmis par Postes Canada à 2 982 maisons, appartements, entreprises et propriétés rurales de la région de Selkirk.
- Affiches promotionnelles numériques publiées avec le soutien des municipalités rurales.
- Affiches imprimées placées à divers endroits, notamment dans les bureaux municipaux, les magasins locaux (p. ex. No Frills, Safeway), la bibliothèque Gaynor, les centres communautaires et plusieurs bureaux de poste et bâtiments publics de la région.

Activités de consultation

Lors de chaque séance de consultation, le grand public et les intervenants ont été invités à poser des questions et à formuler des commentaires.

Auditoire	Réunion + Heure	Type de consultation
Municipalité rurale de St. Clements	4 juin 2025 9 h 30 – 10 h 30	Consultation virtuelle (réunion Teams)
Ville de Selkirk	2 juin 2025 11 h 30 – 12 h 30	Consultation virtuelle (réunion Teams)
Portes ouvertes publiques	21 mai 2025 18 h – 20 h	Consultation en personne – Selkirk Memorial Hall, 376, rue Jemima, Selkirk (Manitoba) R1A 1X3, Canada

Ce que nous avons entendu

Journée portes ouvertes

Le 21 mai, environ 90 personnes ont assisté à la journée portes ouvertes. Parmi les participants figuraient des membres du grand public, des employés municipaux et des élus de la Ville de Selkirk et de la municipalité rurale de St. Clements. L'équipe de projet a présenté un exposé, et les participants ont pu consulter à leur guise des affiches donnant des renseignements clés sur le projet. Après la présentation, les participants ont aussi participé à une séance de questions-réponses dans le cadre de laquelle ils ont pu poser des questions et formuler des commentaires, exprimer leurs préoccupations ou fournir une rétroaction. À la fin de la séance de questions-réponses, les membres de l'équipe de projet composée de représentants de Transport et Infrastructure Manitoba, de WSP et de AECOM ont répondu à des questions supplémentaires. Des formulaires de rétroaction imprimés ont été distribués aux participants afin qu'ils puissent les remplir.

Rétroaction obtenue durant la journée portes ouvertes

- On se demande comment a été prise la décision de remettre en état le pont compte tenu de son âge et de son état actuel.
- On se demande si le pont demeurera ouvert à la circulation une fois que les travaux de remise en état seront commencés.
- On s'inquiète de la durée du projet de construction d'un nouveau pont, estimée à 10 ans. Transport et Infrastructure Manitoba précise qu'il mènera, une fois la remise en état du pont commencée, des études supplémentaires sur l'emplacement d'un futur pont. Ces études prennent du temps et font appel à la participation de nombreuses autorités compétentes.
- On se demande quelle sera la durée de vie utile du pont après sa remise en état.
- On se préoccupe du coût de la remise en état du pont; certains participants préféreraient que la Province investisse plutôt dans la construction d'un nouveau pont.
- On se demande si une collaboration est prévue entre Transport et Infrastructure Manitoba, la Ville de Selkirk et les municipalités rurales durant les phases futures du projet.
- On se demande s'il ne faudrait pas conserver la travée levante du pont et comment les gros navires contourneront la zone.
- On soulève la question des embouteillages qui se produisent sur le pont aux heures de pointe, et on aimerait que la remise en état du pont améliore la fluidité de la circulation.
- On se préoccupe de l'utilisation continue du pont par des poids lourds, et on se demande si des mesures d'atténuation pourraient empêcher ces véhicules d'emprunter le pont.

Correspondance générale

Nous avons également reçu des commentaires et des recommandations sur le projet par courriel et par téléphone entre le 16 mai 2025 et le 30 mai 2025. Voici un aperçu de la rétroaction reçue.

- On propose que le nouveau pont soit construit au bout de la RPS 509 et enjambe la rivière Rouge en passant par l'emprise de Manitoba Hydro, avec un pont d'étagement au-dessus de la rue Eveline et un accès à la rue Main.
- On se demande si l'avenue Clandeboye, un pâté de maisons plus au sud, ne serait pas un emplacement plus approprié puisqu'il permettrait d'éviter la perturbation de récentes améliorations; on souligne la nécessité de prendre toute décision finale en étroite consultation avec la Ville de Selkirk.
- On propose d'éviter de construire un nouveau pont sur l'avenue Manitoba puisque celle-ci a récemment subi une transformation majeure en zone piétonne; on s'inquiète de la construction d'un nouveau pont à cet endroit, car cela pourrait compromettre les améliorations apportées et la fluidité de la circulation.
- On suggère que le nouveau pont soit construit entre l'avenue Superior et la rive est de la rivière; il s'agirait d'un compromis entre des besoins liés à l'infrastructure et à la circulation, d'une part, et la préservation du patrimoine, d'autre part. Cette solution pourrait se traduire par des coûts initiaux plus élevés, mais elle constituerait un investissement rentable à long terme.
- On appuie la conservation du pont actuel (qui a une valeur historique) afin qu'il puisse servir de lien piétonnier.
- On estime que le pont actuel peut embellir le secteur riverain; un sentier piétonnier pourrait être aménagé vers le sud, de Queen's Park à l'avenue Eaton.
- On estime que l'é étroitesse du pont ne répond pas aux normes modernes et rend difficile et potentiellement dangereux le croisement de larges véhicules.
- On s'inquiète des embouteillages découlant de la conception du pont actuel, en particulier pendant les heures de pointe du matin, qui entraînent des retards et gênent l'accès des véhicules d'urgence.
- On souligne qu'investir dans la remise en état du pont ne vaut pas la peine, car cela ne résoudra pas les problèmes de congestion routière.

Réunions avec les intervenants

Ville de Selkirk

Le 2 juin 2025, l'équipe de projet a tenu une réunion virtuelle avec le directeur des opérations de la Ville de Selkirk, qui était aussi présent à la journée portes ouvertes du 21 mai. Voici la rétroaction obtenue durant cette réunion.

- On se questionne sur la conception détaillée et le calendrier de construction prévu. Le personnel municipal mentionne que la Ville prévoit mener des travaux de mise à niveau de ses services publics et aimerait connaître l'incidence du projet de remise en état sur ces travaux.
- On aimerait que l'espace se trouvant sous le pont soit sécurisé afin d'empêcher les personnes sans domicile fixe de s'y installer.

- On souligne que la Ville envisage d'installer une conduite d'eau suspendue sous le pont; on fait remarquer que la période de remise en état du pont serait le bon moment de mener ce projet (sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires).

Municipalité rurale de St. Clements

Le 4 juin 2025, l'équipe du projet a tenu une réunion virtuelle avec le personnel de la municipalité rurale de St. Clements et ses représentants municipaux. L'équipe de projet a présenté un exposé et répondu aux questions. Voici un aperçu de la rétroaction obtenue durant cette réunion.

- On se demande si le projet de remise en état prévoit un élargissement du pont.
- On s'inquiète du nombre important de véhicules lourds, notamment des bétonnières montées sur camion, qui empruntent le pont; on souligne la nécessité d'interdire aux véhicules en surcharge de circuler sur le pont.
- Un conseiller municipal mentionne que les tracés B1 et B2 seraient les plus appropriés, car ils nécessitent le moins d'expropriations foncières.
- On se demande pourquoi la remise en état est l'option privilégiée, compte tenu de l'âge et de l'état actuel du pont.
- On demande plus de précisions sur la remise en état du pont et sur la durée de vie utile du pont de 25 ans après les travaux.
- On veut comprendre le processus décisionnel qui a amené Transport et Infrastructure Manitoba à privilégier la remise en état du pont actuel plutôt que la construction d'un nouveau pont.

Comment les commentaires ont été pris en considération

L'objectif de la phase 2 de la consultation était de communiquer des renseignements sur la décision de remettre en état le pont et de fournir de l'information sur les prochaines étapes. Le tableau ci-dessous montre ce qui a été entendu et comment les commentaires recueillis ont été pris en considération.

Ce qui a été entendu	Comment les commentaires reçus ont été pris en considération
REMISE EN ÉTAT	
Question sur la manière dont la décision de remettre en état le pont a été prise.	L'équipe de projet a examiné plusieurs tracés et a éliminé ceux qui étaient moins réalisables en raison de contraintes environnementales, financières ou techniques. La remise en état du pont actuel a été choisie comme l'option la plus pratique et la plus rentable, car elle permet d'assurer la continuité du service tout en planifiant la construction d'un nouveau pont. La remise en état du pont actuel est également nécessaire en vue de sa conversion en lien de transport actif (p. ex. le vélo ou la marche).

<p>Question sur l'élargissement du tablier du pont pendant les travaux de remise en état.</p>	<p>Les tours de la travée levante limitent considérablement les possibilités d'élargissement de la route. La suppression des tours de la travée levante permettra d'élargir quelque peu la route, mais la capacité de charge de la superstructure actuelle est une contrainte à prendre en considération. Tout cela sera évalué plus en détail durant la phase de conception préliminaire.</p>
<p>Intérêt pour les tracés B1 et B2 en vue de la construction d'un nouveau pont, principalement du fait que ceux-ci répondent à des enjeux clés tels que la faible élévation de la route actuelle et la nécessité d'améliorer la résilience aux inondations. On estime que ces tracés seraient favorables au renforcement de la connectivité et à la croissance à long terme dans la région.</p>	<p>Le choix d'un tracé privilégié doit se faire en tenant compte de considérations à long terme qui ne relèvent pas de la portée du projet actuel. L'objectif principal de la phase 2 était de recueillir des commentaires afin de mieux comprendre les priorités et les préoccupations de la collectivité, de cerner les options les plus susceptibles d'avoir une incidence positive et de s'assurer qu'aucune question importante n'a été négligée.</p> <p>Une série de tracés préliminaires ont été définis à l'issue d'une évaluation de haut niveau. Ces tracés visent à favoriser le dialogue sur des possibilités et des idées novatrices. Ils ne se traduiront par aucune orientation future en matière de conception ou aucun investissement important en temps ou en ressources à cette étape-ci. Ces tracés ne sont pas proposés pour le moment.</p>
<p>Préoccupations concernant l'état actuel du pont.</p>	<p>Des évaluations de la charge et de la structure ont été réalisées; les premiers résultats obtenus suggèrent que les fondations du pont sont généralement en bon état.</p> <p>Bien que les inondations soient préoccupantes, le principal problème réside dans la formation de glace et d'embâcles et non dans l'élévation du niveau de l'eau.</p>
<p>Question concernant l'évaluation du pont.</p>	<p>Des inspections détaillées du pont ont été réalisées, notamment des inspections sous l'eau, une analyse de la circulation, une inspection des membrures d'acier et d'autres éléments du pont.</p>

Demande de renseignements supplémentaires sur les travaux de remise en état.	L'étude de conception préliminaire de la remise en état n'est pas encore terminée. Des détails seront communiqués dès qu'ils seront accessibles.
Maintien de l'accès au pont pendant les travaux de remise en état.	L'accessibilité est une priorité. L'équipe de projet veut maintenir l'accès du pont pendant sa remise en état, mais certaines fermetures de courte durée pourraient être nécessaires.
Question sur le calendrier des travaux de remise en état du pont.	<p>Le calendrier prévu pour les travaux de remise en état du pont est le suivant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Automne 2025 – Achèvement de l'étude de conception préliminaire et communication de détails sur la remise en état et la gestion de la circulation; • Automne 2026 – Communication de détails sur l'avancement de l'étude de conception détaillée de la remise en état de la structure et sur la gestion de la circulation; • Du printemps 2027 à l'automne 2028 – Période de construction prévue.
COÛT	
Commentaires montrant que certains participants préféreraient la construction d'un nouveau pont à la remise en état du pont actuel.	<p>Le pont actuel est reconnu comme ayant une valeur historique pour la collectivité. À ce titre, des efforts devraient être déployés pour le remettre en état afin qu'il puisse servir de lien de transport actif après la construction d'un nouveau pont.</p> <p>La construction d'un nouveau pont comporte plusieurs étapes clés. En voici un aperçu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retenir les services d'une équipe spécialisée pour la conception préliminaire et la conception détaillée. • Élaborer et évaluer différents tracés conceptuels en vue d'explorer différentes possibilités. • Mener des consultations auprès des intervenants et du public. • Réaliser des levés topographiques, bathymétriques et géotechniques. • Réaliser des analyses hydrologiques, hydrauliques et glaciologiques. • Réaliser des évaluations environnementales (aquatiques et terrestres). • Obtenir les autorisations réglementaires (p. ex. Ressources

	<p>patrimoniales, Pêches et Océans Canada).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclure des accords sur l'utilisation des terres avec la Ville de Selkirk et les municipalités environnantes. • Acquérir des terrains à leur juste valeur marchande. • Lancer un appel d'offres, construire le nouveau pont et exécuter les travaux routiers connexes.
PLANIFICATION EN COLLABORATION AVEC LA COLLECTIVITÉ LOCALE	
<p>Questions soulevées sur la manière dont Transport et Infrastructure Manitoba collaborera avec la Ville de Selkirk et les municipalités rurales environnantes tout au long du projet en vue de soutenir la planification municipale et de protéger les investissements locaux.</p> <p>Préoccupations exprimées quant au peu de terrains accessibles pour la construction d'un pont; commentaires soulignant que l'emplacement futur d'un nouveau pont pourrait avoir une incidence sur la croissance à long terme de la collectivité.</p>	<p>Dans le cadre de la planification de la remise en état du pont actuel et du choix de son remplacement futur, la Province continuera de coordonner ses efforts avec la Ville de Selkirk et les municipalités rurales, fournira des mises à jour périodiques sur l'avancement du projet et collaborera au soutien des objectifs de développement local. La prolongation de la durée de vie utile du pont de 25 ans donnera le temps nécessaire pour planifier l'avenir de manière coordonnée. Cela permettra notamment de conclure des accords avec les administrations locales et de lancer des discussions sur l'utilisation des terres.</p>
<p>Coordination des activités de planification des services municipaux et des activités de construction.</p>	<p>Transport et Infrastructure Manitoba confirme que la construction devrait commencer en 2027, ce qui donnera le temps à la Ville de Selkirk de planifier la mise à niveau de ses services publics. L'équipe de projet entend poursuivre les discussions et souligne que des autorisations officielles seront requises pour intégrer les améliorations de la conduite d'eau principale à la conception de la remise en état du pont.</p>
UTILISATION DU PONT	
<p>Conservation de la travée levante du pont.</p>	<p>La travée levante est actuellement hors service et est coûteuse à entretenir. Comme les gros navires ne passent plus sous le pont, il n'est plus nécessaire de maintenir la travée levante en fonction. Des discussions avec Transports Canada ont permis de déterminer que la travée levante du pont offre un dégagement plus important que celui sous les structures de pont en amont de la Ville de Winnipeg; l'augmentation du dégagement pour la navigation n'est donc plus nécessaire.</p>
<p>Sécurisation de la zone sous le pont afin d'empêcher l'accès non autorisé du public.</p>	<p>Transport et Infrastructure Manitoba a pris note de cette préoccupation et confirme que</p>

	des mesures peuvent être mises en œuvre pour améliorer la sécurité et restreindre l'accès non autorisé sous le pont.
CALENDRIER	
Préoccupations concernant la durée – estimée à dix ans – des travaux de planification, de conception et de construction du nouveau pont.	La planification d'un nouveau pont s'inscrit dans le cadre d'une stratégie à long terme misant sur la participation des intervenants et des détenteurs de droits concernés . Les processus de conception et de consultation devraient débuter au plus tôt en 2027 . L'objectif est de prolonger la durée de vie utile du pont actuel de 25 ans afin qu'on puisse disposer du temps nécessaire pour la planification et la coordination futures. La remise en état du pont actuel permet à Transport et Infrastructure Manitoba d'entreprendre les travaux de planification, de consultation et de conception nécessaires à la construction d'un nouveau pont.
CIRCULATION	
Question sur les solutions à court terme qui pourraient permettre de réduire les embouteillages, les files d'attente et l'utilisation inappropriée du pont.	L'utilisation inappropriée découle principalement d'un problème d'application de la loi. L'équipe de projet étudie différentes options, telles que la signalisation et l'installation de caméras, qui permettraient de repérer les véhicules hors gabarit ou en surcharge. Ces mesures de contrôle peuvent protéger le pont d'utilisations abusives et prolonger sa durée de vie.
Intérêt pour l'amélioration de la fluidité de la circulation grâce à la remise en état du pont.	Les embouteillages sont principalement causés par les voies d'accès au pont, plutôt que par le pont lui-même. Le réseau de transport en général contribue aux embouteillages.

Prochaines étapes

L'équipe de projet examinera et prendra en considération les commentaires reçus au cours de la phase 2 de la consultation. Les documents de présentation seront mis en ligne et transmis par voie électronique aux participants ainsi qu'aux municipalités locales et à la Ville. Afin d'élargir l'accès et la participation des membres de la collectivité, ces documents seront traduits en français.

Durant la prochaine phase de consultation, l'accessibilité et la communication inclusive demeureront une priorité afin de permettre aux membres de la collectivité de participer pleinement au processus.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le calendrier du processus de participation se présentait comme suit.

- Phase 3 de la consultation – Automne 2025 – Achèvement de l'étude de conception préliminaire et communication de détails sur l'option retenue
- Phase 4 de la consultation – Automne 2026 – Communication d'information sur la progression de la conception détaillée du projet
- Printemps 2027 – Période de construction prévue

Questions

Si vous avez des questions concernant le présent rapport, veuillez communiquer avec Tracey McKenna à l'adresse tracey.mckenna@aecom.com.